

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 18 juillet 2019 à 20h30 heures à la salle Louis Dupéré du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire**

**1. PRÉSENCES**

M. Sylvain Deschênes	M. Guillaume Lavoie (absent)
M. Étienne Lévesque	M. Serge Fournier
M. Stéphane Deschênes	Mme Bianca Gagnon (absente)

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Marie-Josée Dubé, dir. Générale par intérim est présente

Monsieur Stéphane Forest est également présent à titre de personnes ressource.

**2. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**

**3. Lecture de l'ordre du jour**

**4. Heures d'ouverture du bureau (saison estivale)**

19-07-205

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les mercredis durant la saison estivale (mi-juin à fin août) afin de permettre aux employés de bureau de travailler sans être interrompu dans leurs tâches.

**5. Convention collective – Entente de principe –approbation**

19-07-206

**Attendu** qu'une entente de principe est intervenue entre les deux parties le 5 juillet 2019;

**Considérant** que le comité de négociation recommande l'entente de principe tel que résumé par résolution de conseil;

**Considérant** que les textes seront rédigés durant l'été et soumis pour autorisation de signature par le conseil ultérieurement;

**Considérant** le rapport de la direction générale datée du 18 juillet 2019;

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu unanimement :

Que soit accepté tel que négocié l'entente de principe intervenue le 5 juillet 2019;.

**6. Période de questions**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

19-07-207

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h36 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes, Maire

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Josée Dubé  
Directrice générale par  
intérim